



Ruralité

Quand les cafés et bistrot redonnent de la vie dans les villages ruraux

Plus de la moitié des habitants des zones rurales considèrent que l'accès aux services publics et aux commerces de proximité s'est dégradé au cours des dernières années. Tout comme l'école, lorsque le dernier café ferme, c'est un peu l'âme du village qui s'éteint. Des élus, associations ou bénévoles ne se résignent pas à cette situation et s'engagent pour réhabiliter des lieux de rencontre et de service pour maintenir le lien social.

En France, les communes rurales sont largement majoritaires puisqu'elles représentent 88 % des municipalités et concentrent entre un quart et un tiers de la population française. Toutefois, cette proportion aurait tendance à diminuer. En effet, selon la Banque mondiale qui utilise d'autres critères de définition, la part de la population rurale en France serait passée de 22,6 % en 2006 à 19 % en 2020. Un déclin que l'on retrouve également dans les perceptions. En effet, une étude de l'Ifop publiée en 2018 pour Familles rurales relève que 59 % des Français estiment que le monde rural est « en déclin ». En cause ? Un sentiment d'abandon ressenti par 51 % des ruraux. 58 % d'entre eux considèrent en effet que la situation en matière d'accès aux services publics s'est dégradée au cours des dernières années en milieu rural et 59 % partagent cette opinion concernant les commerces de proximité.

L'accès au commerce de proximité
Si l'accès aux commerces et services semble jouer un rôle primordial dans le dynamisme des zones d'habitation, une étude de 2021 réalisée par l'Insee en Auvergne-Rhône-Alpes est révélatrice des inégalités entre la ville et la campagne en la matière. Alors que la situation de la région semble similaire à la moyenne nationale (avec 35 % de population rurale), l'étude révèle qu'alors que 86 % des urbains de la région accèdent aux équipements du « panier de la vie courante »¹ en moins de quatre minutes, les ruraux sont seulement 18 % dans ce cas. Et la situation ne semble pas s'améliorer. En effet, toujours selon



Le nombre de débits de boissons est passé de 45 000 en 2011 à 35 000 en 2018, selon la Française des jeux.

l'Insee, la part des communes françaises ne disposant plus d'aucun commerce de proximité est passée de 25 % en 1980 à 59 % en 2017. Sous-dotés en commerces et services, les habitants des campagnes doivent souvent s'éloigner pour aller faire leurs courses, boire un café, manger au restaurant, trouver un bureau de poste et à fortiori accéder à un lieu de culture, laissant des villages entiers dénués de ces lieux de rencontre.

Les commerces alimentaires résistent mieux

Pour comprendre l'ampleur de la désertification des campagnes, un chercheur a observé la densité de commerces rapportée à la population. Résultat : les communes rurales comptent en moyenne 28

magasins pour 10 000 habitants contre 63 magasins pour 10 000 habitants dans les communes urbaines². Toutefois, note Corentin Trieven, « l'écart rural-urbain est moins prononcé dans certains secteurs de l'alimentaire. Les boulangeries, les petites surfaces alimentaires, les boucheries et les charcuteries sont aussi nombreuses à la campagne qu'en ville, au prorata de la population ». On trouve également une densité correcte de pharmacies à la campagne, notamment grâce à la réglementation qui régit l'implantation des officines en fonction de la population. À l'inverse, le secteur des équipements à la personne est particulièrement concerné par les inégalités entre ville et campagne. Les cafés connaîtraient également un net recul, puisque le nombre de débits de boissons est passé de 45 000 en 2011 à 35 000 en 2018, selon la Française des jeux. Les bureaux de tabac

sont eux aussi durement touchés, passant de 35 000 en 2002 à 22 000 en 2020, d'après la Confédération des ruralistes. Tout comme les bureaux de poste, de plus en plus rares dans les villages (9 300 en 2015 et 7 500 en 2020).

L'influence urbaine

Si les campagnes font face à un déclin massif de leurs commerces et services de proximité, les situations ne sont pas les mêmes partout. En effet, la proximité d'une ville conditionne fortement le niveau d'équipement d'une commune. « Les communes rurales périurbaines regroupent plus de 90 % de la population rurale. Elles sont aussi les moins bien équipées en commerces avec 22 points de vente pour 10 000 habitants, contre 55 dans les communes rurales hors de l'influence d'une ville », nuance ainsi Corentin Trieven. Avant de détailler : « Le nombre de points de vente par habitant est similaire dans les communes urbaines et dans les communes rurales les plus éloignées des villes. À l'inverse, dans les communes rurales périurbaines, le nombre de magasins par habitant est très inférieur à celui des communes urbaines. » La raison ? Les ruraux travaillant en ville auraient également tendance à y faire leurs achats, rendant inutile l'implantation d'un certain nombre de commerces dans leur commune d'habitation. Au risque, cependant, de voir se créer des villages dortoirs. ■

Leïla Piazza

¹ « Le panier de la vie courante » regroupe des commerces (boulangeries, supérmarchés...) des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées), des services de soins de première nécessité et des services pour les personnes âgées ou les jeunes enfants.
² Corentin Trieven, « Commerces et inégalités territoriales », dans l'Étude de l'Insee, « Les entreprises en France » en 2017.



Le label Bistrot de pays a été créé en 1993 et a pour objectif de soutenir et de valoriser les cafés-restaurants de village.

GOUVERNEMENT /

« Petites villes de demain », un choc pour l'attractivité

Quelque mille-six-cents communes de moins de vingt-mille habitants sont aujourd'hui engagées dans le programme « Petites villes de demain » lancé par le gouvernement le 1^{er} octobre 2020. Portant sur la période 2020-2026 et impulsé par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, ce programme doit permettre d'accompagner les communes dans leur revitalisation en lien avec l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale. Au total, trois milliards d'euros sont consacrés à « Petites villes de demain » pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les communes rurales. Au niveau national, ces crédits proviennent majoritairement des ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de la Transition écologique et du Logement. Ce montant pourrait être complété par la mobilisation des collectivités partenaires et par les crédits du plan France Relance. « Si les petites centralités font face à de nombreuses difficultés, elles sont également le lieu d'innovations et ont démontré durant la crise sanitaire de la Covid-19 leur attractivité, leur capacité à inventer des modalités de vie et à créer de la valeur. Grâce à ce programme c'est-à-dire pour permettre aux villes et à leurs intercommunalités de moins de vingt-mille habitants de concrétiser leurs projets de territoire. Ce vaste projet de relance initié par le gouvernement est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants grâce à ses délégués territoriaux et au travail des préfets de département. S'inscrivant dans le cadre de l'Agenda rural, le programme peut par ailleurs compter sur le soutien de nombreux partenaires financiers comme la Banque des territoires, l'Anah, le Cerema et l'Ademe, et l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des petites villes de France (APVF). Pour bien articuler « Petites villes de demain » avec les initiatives déjà lancées dans différentes régions et départements, les modalités de sélection des villes ont été adaptées par région, et pilotées par les préfets lors du second semestre 2020. Ces derniers se sont notamment appuyés sur les résultats des travaux menés par l'ANCT et l'Inrae Dijon en 2019-2020, qui ont mis en évidence les différents niveaux de centralité des communes françaises. Au total, 225 communes sont concernées en région Auvergne-Rhône-Alpes. ■

Pierre Garcia

REGARD / Tout le monde les aime, mais ils ferment les uns après les autres. Fédérations et syndicats traditionnels, start-up et acteurs de l'économie sociale et solidaire tentent de réanimer les bistrot ruraux.

Des initiatives pour sauver les bistrot ruraux

Ceux qui sillonnent les campagnes de France le constatent : se détenir le temps d'un café, bavarder au comptoir avec les habitants d'un village sont des plaisirs de plus en plus rares. Ne restent que les bureaux de tabac, la Française des jeux et les restaurants routiers faciles à identifier, à l'offre simple et au parking vaste. Pourtant, le café est le « parlement du peuple », comme l'écrivait Balzac. Le bistrot a longtemps souffert d'une mauvaise réputation, mais l'époque où les autorités se réjouissaient de leur fermeture est révolue. L'offre est rare, mais la demande est forte. La Covid a fait redécouvrir le charme du tourisme en France, voire l'envie de s'installer dans un village. Bastien Giraud, directeur de la Fédération des bistrot de pays, qui rassemble cent-vingt établissements ruraux du Sud et de la Picardie, témoigne des difficultés pour embaucher du personnel : « J'ai vu un couple de restaurateurs refuser des clients, alors que des tables étaient vides, et entendu ces clients cliquer : « Vous ne voulez pas bosser ! » Ce couple travaillait déjà 80 h par semaine, jusqu'à épuisement ».

Changer les lois...
Nathalie Hebbing, responsable éditoriale du syndicat UMIH (Union des métiers

et des industries de l'hôtellerie), le confirme : « En plus de la cuisine et du service, il y a les tâches du bureau. Les jeunes qu'ils pourraient embaucher n'ont pas forcément de voiture et doivent se loger. La campagne concentre les difficultés, car les établissements sont isolés pour les livraisons, le personnel, l'administratif et les connexions ». Avant les récentes élections présidentielles et législatives, UMIH et GNC (Groupe-ment national des chaînes hôtelières) ont publié *Nos propositions pour faire rayonner la France*, et recommandé d'inscrire le tourisme comme priorité de l'économie. « C'est un formidable levier de croissance, un secteur d'avenir qui rayonne dans les territoires et les fait vivre. Plus que jamais, un café, un restaurant, est le signe d'une activité agricole, artisanale, d'échanges, de partage, qui crée de l'emploi et valorise les circuits courts. » Leurs conseils pour garder ce réseau vivant pour le tourisme vert : ne pas les soumettre aux mêmes normes que les grands établissements urbains et simplifier la transmission. Nathalie Hebbing déplore la rareté des reprises : « Les banques ne veulent pas prêter aux jeunes, et les taux augmentent. Si les communes ne s'investissent pas, il n'y a pas d'acheteur. » L'UMIH souhaite aussi simplifier formation et embauche.

...Ou bien s'y adapter

Sans changer les lois, d'autres initiatives veulent aider les cafés. Julie Lévêque a créé www.commune-opportunitie.fr, agence de rencontre pour territoires et porteurs de projets, dans une démarche de « marketing territorial ». Mairies et communautés de communes s'inscrivent pour présenter leurs atouts et leur objectif. « La santé est prioritaire, mais le café permet aux gens de se retrouver, d'aller mieux et ils ont ainsi moins besoin du médecin ! Le café est quasiment un service public », confirme Julie Lévêque. Sur ce principe de « l'intérêt général », l'initiative 1 000 cafés du Groupe SOS applique les méthodes de l'économie sociale et solidaire, comme le précise Laure Lezat, chargée de communication. « L'équilibre économique durable d'un café vient avec le nombre de raisons d'y aller, adossé à l'enjeu de l'intérêt général. Ainsi, un point relais colis ne suffit pas au café pour vivre, mais donne des occasions d'y aller, le fait connaître, et c'est un service à la population ». Le projet 1 000 cafés s'implique jusqu'à verser deux salaires de démarrage aux gérants. Actuellement, près de cent cafés sont ouverts ou en cours d'ouverture, et d'autres sont « accompagnés ». Autre initiative venue du terrain : le collectif Culture



L'initiative 1 000 cafés du Groupe SOS applique les méthodes de l'économie sociale et solidaire.

bar-bars qui a été fondé par des cafetiers de Loire-Atlantique qui accueillaient concerts et animations culturelles, et se retrouvaient face aux mêmes difficultés : charges sociales, Sacem, statuts juridiques, plaintes du voisinage... Le col-

lectif conseille ses adhérents et fédère chaque année un festival. En 2019, plus de 215 cafés, en ville et à la campagne, ont organisé 670 événements avec des milliers d'artistes. ■

Pierrick Bourgault

TÉMOIGNAGES / Dans les Monts du Lyonnais, les cafés se transforment, proposant de nouveaux modèles. Tour d'horizon de quelques initiatives étonnantes qui ont su redonner de l'attractivité à leur village.

Un café, « c'est l'âme du village »

Dans les Monts du Lyonnais (Rhône), lorsque la propriétaire du café de la petite commune de Villechenève a pris sa retraite fin 2019, elle n'a pas trouvé reprenneur. Il restait un restaurant et une boutique multiservice mais « Le Central, c'était l'âme du village, le lieu du lien social », se souvient Bruno Piquet, agriculteur à la retraite et élu du village. Alors, avec un groupe d'habitants, il a porté la création d'un café associatif : Le Milo' Bistrot, qui a ouvert ses portes le 13 mars 2022. « Nous venons de faire le bilan à six mois et il est très positif. On est au-delà de nos espérances », se réjouit-il.

L'associatif, le renouveau du café

Il reconnaît toutefois que le café n'est viable que grâce au bénévolat. À tour de rôle, les bénévoles se relaient pour assurer l'ouverture du bistrot trois matinées et trois soirées par semaine. Ici, tous les clients payent une adhésion symbolique de 1 €. Et les prix sont au plus bas. Juste ce qu'il faut pour payer les fournisseurs, les frais de fonctionnement et réinvestir pour améliorer les lieux et les services. Financièrement, le projet a été soutenu par les élus, notamment via la mise à disposition d'un local municipal, dont l'association ne paiera le loyer qu'en 2023, et l'aménagement d'une terrasse. Mais le groupe n'a pas souhaité solliciter d'aide financière publique, pour ne pas ralentir le projet. Des adhérents ont apporté de l'argent en attendant le prêt d'une banque privée. Depuis sa création, le Milo' Bistrot a organisé plusieurs soirées festives : Fête de la musique, matchs de football... Autant d'occasions de fédérer ce petit

village, à un peu moins d'une heure de Lyon, qui voit arriver depuis quelques années de nouvelles familles venues de la ville. « On essaie de créer un café à la fois intergénérationnel et permettant de se faire rencontrer ces nouvelles populations avec les historiques. L'enjeu, c'est de ne pas devenir un village dortoir, de conserver le lien social », estime Bruno Piquet.

Le multiservice, la clé de la réussite

À vingt minutes de là, le village de Saint-Julien-sur-Bibost aurait aussi pu perdre son café lorsque l'ancienne propriétaire de La Tonnelle a pris sa retraite il y a quatre ans. Au lieu de cela, son neveu a repris l'affaire. Ce restaurateur, né dans le village, voulait que le commerce perdure et reste dans la famille. Guillaume Antoine a alors vendu son restaurant à Lyon, pour reprendre ce café multiservice essentiel à la vie du village. Grâce à des financements de la Région et de la Communauté de communes, il a agrandi et réaménagé le local afin de développer la partie épicerie. Bien plus que des produits de première nécessité, on y trouve maintenant de la viande, de la charcuterie et des fromages de producteurs locaux, correspondant à la demande actuelle de la clientèle. La Tonnelle fait également dépôt de pain, de journaux et de gaz, mais aussi restaurant le midi en semaine, siège social et lieu de réunion pour les associations de la commune. « Le commerce n'est pas toujours simple dans les petits villages. Il faut plusieurs activités et de grosses plages horaires d'ouverture », admet le gérant, qui a aussi développé une activité



Le président de l'association Milo' Bistrot, Bruno Piquet, estime que 20 % de la population du village fréquente son établissement.

de traiter qui marche très bien, avec des plats à emporter et la participation aux fêtes de village et à des événements privés. ■

Leïla Piazza